

DONNEES SUR LE PALUDISME EN ALGERIE /ANNEE 2017

(Tiré du rapport annuel 2017/service du paludisme/INSP)

Au cours de l'année 2017, quatre cent cinquante trois (453) cas de paludisme ont été notifiés et confirmés par le laboratoire de référence du paludisme de l'INSP dont 445 cas classifiés « Importés » (98%), 07 cas classifiés « Introduits » (1.5%) et 1 cas classifié « Rechute » (0.2%).

Les Wilayas les plus concernées par le paludisme d'importation sont Tamanrasset (81.3%) et Adrar (13.5%).

En ce qui concerne les espèces

Plasmodiales, l'espèce prédominante est *Plasmodium falciparum* (84.9%), Suivie de *P.vivax* (14.2%) ; les espèces *malariae* (0.7%) et ovale (0.2%) sont plus rares.

En ce qui concerne le sexe, le sexe masculin est prédominant (83.6%) et c'est l'adulte jeune de plus de 15 ans qui est le plus concerné.

Quant à la catégorie professionnelle,

Les sans profession prédominent (55.5%), la profession libérale (21%) suivie de celle de routier (5.9%).

